

Mention n° 1 Approbation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

COMMUNE DE TEILHEDE

Approbation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération n°20210622-013 en date du 22/06/2021 le Conseil Municipal a approuvé la révision générale du PLU de Teilhède.

Le dossier de révision générale du plan local d'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et à la préfecture.

Cette délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 28/06/2021

Le Maire

Mention n° 2 Suite à l'approbation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

COMMUNE DE TEILHEDE

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Suite à l'approbation du PLU (délibération n° 20210622-013) en date du 22/06/2021 le conseil municipal a délibéré :

- n° 20210622-014 Instauration du Droit de Prémption Urbain sur le territoire de la commune de Teilhède
- n° 20210622-0151 Obligation de dépôt d'une déclaration Préalable à l'édification d'une clôture sur la commune de Teilhède
- 20210622-0161 Obligation de dépôt d'une Déclaration Préalable aux travaux de ravalement de façades sur la commune de Teilhède
- n° 20210622-0171 Instauration du Permis de Démolir sur la commune de Teilhède
-

Ces délibérations sont affichées en mairie pendant un mois à compter du 28/06/2021

Le Maire